

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE LUNDI 15 JANVIER 2018 À 18 h 30
À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire Kevin J. Haché et les membres : Jean-Guy Blanchard, Camille Gionet, Daniel Mallet, Yves Roy, Mario Vienneau et Mariette Paulin

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Environ dix-sept (17) personnes dans la salle dont un (1) journaliste ainsi que Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, secrétaire municipale, Aline Landry, gestionnaire des arrêtés et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Kevin J. Haché appelle l'assemblée à l'ordre vers 18 h 31.

2018-01

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'adopter l'ordre du jour en modifiant l'ordre des questions. Adoptée

2018-02

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2018-03

Demande de financement -
UMCS

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu de participer à la campagne de financement « Évolution » de l'Université de Moncton – Campus de Shippagan en accordant 10 000 \$ par année pour 10 ans pour un montant de 100 000 \$. Adoptée

2018-04

Dépôt et première lecture par
son titre de l'arrêté intitulé
« Arrêté modifiant l'arrêté de
zonage de Caraquet » -
Maison touristique Dugas

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de la Maison touristique Dugas.

OUI – cinq (5)

NON – le conseiller Jean-Guy Blanchard

Adoptée

2018-05

Deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Maison touristique Dugas

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de la Maison touristique Dugas.

OUI – cinq (5)

NON – le conseiller Jean-Guy Blanchard

Adoptée

2018-06

Dépôt et première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté relatif au réseau d'aqueduc

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté relatif au réseau d'aqueduc ». Adoptée

2018-07

Deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté relatif au réseau d'aqueduc »

Sur proposition du conseiller Camille Gionet et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté relatif au réseau d'aqueduc ». Adoptée

2018-08

Dépôt et première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté relatif au réseau d'égout »

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté relatif au réseau d'égout ». Adoptée

2018-09

Deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté relatif au réseau d'égout »

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté relatif au réseau d'égout ». Adoptée

2018-10

Résolution autorisant la rédaction de l'arrêté modifiant l'arrêté de zonage et fixant la date de la réunion publique pour examiner les oppositions aux projets d'arrêtés – Gauvin Auto

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par le conseiller Daniel Mallet;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification à l'arrêté de zonage par Gauvin Auto ltée et que cette demande a pour but de rendre conforme un atelier de carrosserie automobile existant depuis 1996 et de permettre la réparation d'automobiles;

CONSIDÉRANT QUE l'article 111 de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage;
- b) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du Conseil de faire publier dans les délais prescrits par l'article 111 les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111(4) de la Loi sur l'urbanisme;
- c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 12 mars 2018 en la salle du Conseil de Caraquet, NB à 18 h 30. Adoptée

2018-11

Fermeture de rue – adjacente
à la rue Victor-Anne

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu d'entamer les démarches quant à la fermeture de rue future portant le numéro d'identification 20735783, adjacente à la rue Victor-Anne. Adoptée

2018-12

Arrêté modifiant la
composition du conseil et des
quartiers

Le maire informe les membres du conseil que le nouvel arrêté adopté en juin 2017 intitulé « Arrêté concernant les quartiers et la composition du conseil municipal de Caraquet » n'est probablement pas valide. Par le fait même, la modification demandée par le conseil municipal en octobre dernier concernant l'abolition des quartiers ne peut être fait à ce moment. Un avis a été demandé auprès de notre conseiller juridique.

2018-13

Budget d'opération –
Corporation Centre-Ville
Caraquet

Sur proposition du conseiller Daniel Mallet et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu d'adopter le budget 2018 de la Corporation Centre-Ville Caraquet inc., tel que présenté et qui se lit comme suit :

REVENUS :

Contribution ZAA 2018 60 500 \$

DÉPENSES :

Projets d'aménagement 15 000 \$

Promotion et animation 3 500 \$

Frais d'administration 40 000 \$

Frais financiers et vérificateur 2 000 \$

Total des dépenses : **60 500 \$**

Adoptée

2018-14

Demande du Club VTT
acadien – Trajet au centre-
ville

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu d'accepter le trajet au centre-ville du Club VTT Acadien. Le trajet est en annexe au présent procès-verbal. Adoptée

2018-15

Servitude d'empiètement – rue
Lavigne

Sur proposition du conseiller Camille Gionet et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu d'accepter de conclure une servitude d'empiètement avec monsieur Guy Haché dans la rue Lavigne. Adoptée

2018-16

Lecture et adoption des
procès-verbaux

Sur proposition du conseiller Daniel Mallet et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu d'adopter les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 18 décembre 2017 et de l'assemblée extraordinaire du 21 décembre 2017. Adoptée

2018-17

Questions non réglées
découlant de ce procès-verbal

Le conseiller Camille Gionet demande si une prochaine rencontre est prévue avec la Surintendante Shelley Dupont de la GRC. Le directeur général répond qu'un suivi sera effectué dès demain.

2018-18

Exposés des membres du
conseil

Aucun exposé des membres du conseil municipal

2018-19

Correspondance reçue et
envoyée du mois de
décembre 2017

Les membres du conseil passent en revue la correspondance reçue et envoyée du mois de décembre 2017.

2018-20

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2018-21

Suivi des dossiers

Regroupement : Le conseiller Yves Roy suggère que l'on invite madame Diane Carey à nous rencontrer afin de nous informer quant aux procédures en vue d'un regroupement des municipalités.

Monsieur Normand Mourant demande quelles sont les prochaines étapes quant au projet de la Maison touristique Dugas. Est-ce que les citoyens auront d'autres occasions d'intervenir? Le directeur général répond que le dossier se poursuit suite à l'acceptation de la première et la deuxième lecture par son titre de l'arrêté. Il mentionne également qu'avant la troisième lecture, une visite sur les lieux et une autre rencontre entre les citoyens et le promoteur seront organisées.

Monsieur Mourant ajoute qu'en plus du bruit, l'entrée principale sur le site de la Maison touristique Dugas sur la rue Dugas les inquiète beaucoup.

Madame Doris Pinet mentionne qu'elle est perplexe en ce qui concerne les motoneiges sur le site. Quelles sont les solutions proposées par la ville en ce qui concerne le point 2. K de l'Annexe B-2 de l'arrêté. Le directeur général répond que la troisième lecture n'a pas encore été effectuée et si un problème de bruit survient, des discussions auront lieu à ce moment.

Elle mentionne également que des VTT circulent sur la piste cyclable durant la saison estivale. Le maire lui répond qu'il faut faire des plaintes à la GRC.

Madame Anne Doiron sollicite l'appui de la municipalité envers le mouvement bleuTerre de la Fondation David Suzuki en distribuant un modèle de proclamation. Madame Doiron sera invitée à faire une présentation au conseil municipal.

Madame Liette Thériault remercie le conseil municipal d'avoir regardé leur mémoire concernant le rezonage de la Maison touristique Dugas et souhaite que le groupe de citoyens concernés ait à nouveau un droit de parole concernant ce dossier. Elle demande quel est le délai entre la 2^e et la 3^e lecture de l'arrêté. Le directeur général répond que la 3^e lecture est prévue à la prochaine assemblée ordinaire soit le 2^e lundi de février. Elle demande si la visite sur les lieux et la rencontre auront lieu avant la 3^e lecture. Le directeur général répond que oui.

Elle demande également si les autres éléments soulevés dans le mémoire ont été rejetés. Le maire répond que le conseil municipal a décidé de continuer le processus de rezonage et qu'une rencontre avec le promoteur sera organisée afin de discuter des autres éléments qui les préoccupent.

Le conseiller Jean-Guy Blanchard demande quelle est la procédure lors d'une ouverture de rue future. La secrétaire municipale répond que le conseil municipal doit accepter un plan de lotissement par voie de résolution.


2018-23

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Camille Gionet, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 19 h 26.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE

Annexe 2018-13

